

Ville de 4830 Limbourg
Rapport sur le budget 2011 par l'Echevin Jean Stroeder

Le budget ordinaire se clôture donc par un boni à l'exercice propre de 4.376,85 € à l'ordinaire et un boni général de 245.289,08 €. Ce dernier montant, avec le report du compte 2010, se verra d'ailleurs augmenté de façon considérable. Dire que ce fut facile d'arriver à un tel résultat serait trahir la vérité. En effet, nous constatons une augmentation des dépenses de personnel et de la dette tandis que les dépenses de fonctionnement et de transferts (subsides octroyés notamment) diminuent. Les dépenses de personnel grèvent très fort notre budget ordinaire, elles représentent à elles-seules presque la moitié du budget (+/-45 %). Notre champ de manœuvre est dès lors réduit. De plus, si la double perception des additionnels communaux à l'IPP pour l'exercice 2010 nous avait permis de terminer cet exercice en boni, la diminution de +/- 82.000,00 € à prévoir pour 2011 nous a singulièrement compliqué la tâche pour clôturer notre budget tel qui vous est présenté aujourd'hui. Nous avons également diminué les dépenses de fonctionnement de 1%.

Notre action est principalement axée sur tout ce qui touche à l'enseignement, à la sécurité, à l'assistance sociale, à l'éducation populaire, ainsi que le logement où nous constatons dans ces secteurs une hausse assez conséquente des dépenses. Nous n'oublions pas non plus la voirie qui a besoin d'un sérieux lifting, c'est le moins que l'on puisse dire. Bref, voilà brossé en quelques termes le budget ordinaire qui se clôture comme suit :

Budget ordinaire

Dépenses

Personnel	Fonctionnement	Transferts	Dette
2.860.930,75	1.571.899,34	1.350.319,46	546.106,48

Recettes

Prestations	Transferts	Dette
958.598,13	5.078.888,51	296.146,24

Boni à l'exercice propre : 4.376,85

Exercices antérieurs : 365.912,33

Boni général : 245.289,08

En ce qui concerne le budget extraordinaire. Celui-ci est constitué, certes d'une foule de projets et d'investissements qui n'aboutiront peut-être pas en 2011 mais qui ont surtout le mérite d'exister et se concrétiseront dans un futur plus ou moins proche.

Notre budget extraordinaire se clôture comme suit :

Budget extraordinaire

Dépenses

Transferts	Investissements	Dettes	Exercices antérieurs
251.000,00	3.579.834,56	34.040,59	2.420,00
TOTAL = 3.864.875,15			

Recettes

Transferts	Dettes	Exercices antérieurs
1.266.843,34	1.974.211,22	0,00
TOTAL = 3.241.054,56		

Prélèvements = 626.240,59

TOTAL RECETTES ET DEPENSES: 3.867.295,15

BONI-MALI général : 0

En conclusion, nous trouvons devant un budget totalement rigoureux, bien dans la lignée des précédents, avec en plus des investissements prometteurs. Nous le répétons et le martelons, nos objectifs s'appellent jeunesse, cohésion sociale, accueil extrascolaire, éducateur de rue, crèche communale et ancrage communal par la création d'habitations sociales.

Conformément aux articles L3131-1, § 1er et L3132-1 §1er du CDLD, le budget 2011 a été transmis pour tutelle spéciale d'approbation au Collège provincial de Liège ainsi qu'au Gouvernement Wallon.

Jean Stroeder, Echevin des Finances